

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

Arrêté du 16 novembre 2016 portant admission dans la réserve de la gendarmerie

NOR : INTJ1633299A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 4211-3;

Vu l'avis n° 66849/GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 12 août 2016,

Arrête:

Article 1^{er}

Mme Maureen, Ingrid, Sophie Brochet est admise, sur sa demande, pour compter de la date du présent arrêté, dans la réserve opérationnelle de la région de gendarmerie d'Ile-de-France, avec son grade et son ancienneté de grade.

Article 2

Cette lieutenant de réserve est rattachée au corps des officiers de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 novembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :

Le général de division,
commandant des réserves,
A. COROIR